

La triste histoire

du Comte Jean Vivant, Micault de Corbeton, Châtelain à Fleurey

Texte de Guy Masson

Le "Crésus" Micault

Jean Vivant Micault de Corbeton est né le 10 mai 1725 et a épousé Marie Charlotte Trudaine le 27 juin 1765. En 1789, il est président au Parlement de Bourgogne. La plupart des parlementaires dijonnais sont de riches nobles ; Micault est de loin parmi les plus riches. Sa résidence principale est, rue Vauban à Dijon, le magnifique hôtel particulier des Monnoyes agrémenté d'un beau parc planté d'arbres rares ; il possède aussi le château d'Agey, des fermes, des résidences, des centaines de journaux (ou soitures, arpents, ouvrées) de terres, de prés, de bois, de vignes à Meilly, Maconges, Rouvres-sous-Meilly, Barbirey, Agey, Santenay, Pommard. A Fleurey, il est propriétaire du château de la Velotte récemment construit, de la ferme attenante, d'une autre ferme rue du Rupot, près de la rue du Moulin, d'environ 176 journaux de terres, de 23 soitures de pré, de chenevières, de vignes. Si le patrimoine immobilier est impressionnant, le patrimoine mobilier ne l'est pas moins : dans son hôtel de Dijon, un recensement l'estime à 100 574 livres : 36 armoires, 40 lits, 60 fauteuils, 16 commodes, etc. ; les 20 caves sont remplies de pièces et de bouteilles des meilleurs vins : exemple : 814 flacons de Malaga. On trouvera, cachés dans un caveau, de l'argenterie et des bijoux pour un poids total de 1395 marcs (plus de 340 kg). On verra plus loin que le mobilier du château de Fleurey est, aussi, remarquable.*



L'enchaînement fatal

Dès l'été de 1789, de nombreux nobles, craignant la vindicte populaire, quittent la France.

La loi du 8 avril 1792 ordonne la mise sous séquestre des propriétés des "citoyens absents" ; ceux qui sont rentrés entre le 9 février et le 8 mai 1792 échappent à la sanction mais doivent payer un double impôt pour l'année en cours ; les suspects doivent fournir un certificat de résidence sinon ils sont déclarés émigrés. Micault de Corbeton et sa femme sont sortis de France en octobre 1789.

Ils rentrent en mars 1792, avant le terme fatal. Micault s'installe à Luxeuil et évite un retour à Dijon. Depuis la ville d'eau il envoie des certificats de résidence et des certificats médicaux. Ceux-ci sont considérés non valables.

Le 13 brumaire an II (3 novembre 1793), le Directoire du département ordonne au District de Dijon la confiscation des biens du Sieur Micault.

L'inventaire de tous les biens est établi ; le mobilier du château de Fleurey est inventorié du 24 brumaire an II au 2 frimaire an II (14 novembre au 22 novembre 1793) par Mathieu Pérille chirurgien, commissaire nommé

*un grand journal ou soiture : 34 ares ; un arpent royal : 51 ares ; une ouvrée : un cinquième de journal